Centre d'Incendie et de Secours d'AUZANCES



Route de Coux - 23700 AUZANCES
05 55 67 10 99 - encadrement.auzances@sdis23.fr

Chef de centre : Lieutenante Fabienne CHANUDET
Adjoint : Adjudant-chef Fabien JAMME
Président de l'amicale : Adjudant Thomas TERNAT

LES ÉLUS DU SECTEUR :

Leilha Berthon
Maire d'AUZANCES



Mickaël Nore
Président de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX CANTON D'AUZANCES



Valérie SIMONET



Jérémy SAUTY



OPÉRATIONNEL

SECTEUR COUVERT :

env. 2 800 habitants



COMMUNES COMPLÈTES :

ARFEUILLE-CHATAIN
AUZANCES
BUSSIERE-NOUVELLE
LE COMPAS
LES MARS
ROUGNAT

COMMUNES INCOMPLÈTES :

CHARRON
LUPERSAT
MAINSAT

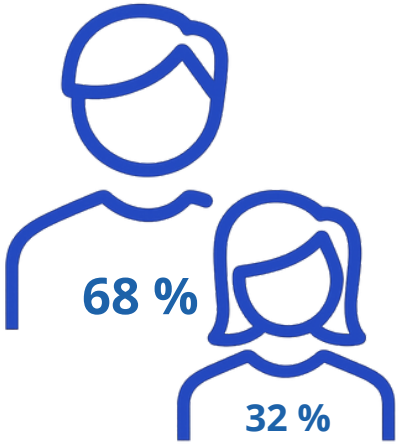
EFFECTIFS :



SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES



INFIRMIERE SPV





Envie d'être utile et de porter secours ?

Devenez vous aussi sapeur-pompier volontaire :

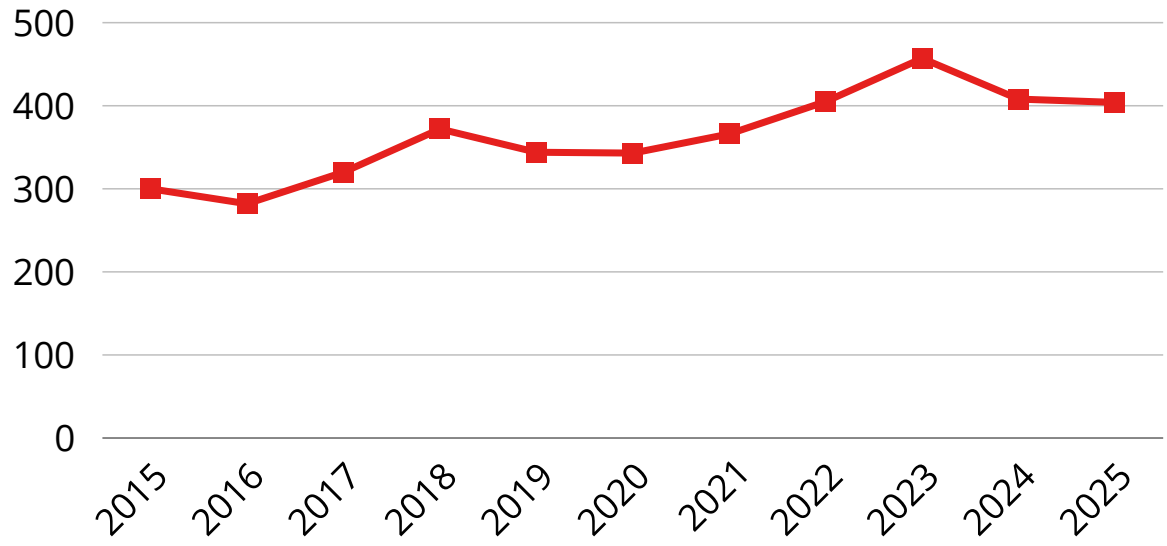
contactez-nous au 05 55 67 10 99 ou sur

encadrement.auzances@sdis23.fr

RISQUES :

NATURELS	Etangs et plans d'eau
INDUSTRIELS	Usine de collecte et transformation de lait, cuve stockage de propane à côté du centre de secours, 4 garages automobiles, 2 stations-services
TRANSPORTS ET RESEAUX	Gaz de ville propane à AUZANCES, RD AUZANCES / CLERMONT-FERRAND
ERP, HABITATIONS	AUZANCES : EHPAD ARFEUILLE CHATAIN : Foyer occupationnel LE COMPAS : 1 hôtel - MAINSAT : EHPAD

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INTERVENTIONS SUR 10 ANS :





PARC ROULANT DU CIS :

INCENDIE

CAMION CITERNE RURAL	2012

SECOURS

VÉHICULE DE SECOURS ET D'ASSISTANCE AUX VICTIMES	2022

OPÉRATIONS DIVERSES

VÉHICULE TOUT USAGE	2009
VÉHICULE TOUT USAGE LÉGER	2017

AUTRES ÉLÉMENTS

Effectifs au 31/12/25 : 23 (- 1 vs 2024)

6 conventions avec nos employeurs partenaires
(4 secteur public et 2 secteur privé)
8 SPV conventionnés (6 public - 2 privé)

BATIMENTAIRE :

2026	ISOLATION ET REMPLACEMENT des menusiseries de la salle de formation EQUIPEMENT de casiers feu

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES :

Commune d'AUZANCES

	Montant de la contribution annuelle
2022	44 381,52 €
2023	47 338,31 €
2024	49 395,22 €
2025	49 414,65 €
2026	48 981,54€

Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine

	Montant de la contribution annuelle
2022	496 271,35€
2023	525 746,32€
2024	546 746,32€
2025	556 356,56€
2026	558 615,62€